



pays du val d'adour

Numéro 4
Février 2013

La lettre d'information du **SCoT**

Actualité du SCoT

Les ateliers thématiques du SCoT

Le 8 janvier 2013, des ateliers ont été organisés à Marciac afin de présenter les premiers éléments du diagnostic et d'échanger avec les acteurs du territoire.

Quatre thématiques transversales ont été abordées :

- le transport, les déplacements et les impacts énergétiques,
- l'environnement, la biodiversité et les paysages,
- le développement économique et l'agriculture,
- l'habitat, la démographie, les équipements.

Animée par les bureaux d'études Citadia et Even Conseil, avec le concours du bureau d'études Inddigo (en charge de l'étude mobilité, déplacements, TIC), cette soirée a réuni près de 100 personnes et a permis de partager les principaux constats et axes de travail du SCoT.

Les éléments présentés et un compte-rendu vous seront prochainement communiqués.



Point réglementaire

La compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT

En vertu du Code de l'urbanisme, les plans locaux d'urbanisme (article L123-1-9) et les cartes communales (article L124-2) doivent être compatibles avec les dispositions du SCoT.

Les cartes communales ou PLU approuvés avant l'approbation du SCoT devront, si nécessaire, être rendus compatibles dans un délai de trois ans.

La compatibilité implique une cohérence, une harmonie entre les documents ; en ce sens, le PLU ou la carte communale, règles inférieures, ne doivent pas avoir pour effet d'empêcher l'application de la règle supérieure, le SCoT.

Le SCoT n'a pas vocation à avoir le degré de précision d'un document d'urbanisme communal ; il s'attachera à organiser l'aménagement et le développement durables de notre territoire pour les 30 prochaines années, afin d'en préserver le cadre de vie et l'attractivité.

Afin de partager l'ensemble des données et d'échanger sur les enjeux, il est important que l'ensemble des élus soit informé des travaux d'élaboration du SCoT et puisse participer aux temps d'échanges organisés.

Rencontres à venir

Le syndicat mixte du Pays du Val d'Adour souhaite que soient organisées, en partenariat avec le bureau d'études Citadia, des rencontres décentralisées à l'échelle de chaque intercommunalité, afin de présenter à l'ensemble des communes l'avancement du SCoT et d'échanger sur les enjeux propres à la zone concernée.

Ces réunions seront organisées au cours du printemps 2013.

Le questionnaire équipements

Un questionnaire, conçu par le bureau d'études Citadia, a été adressé à l'ensemble des communes afin de recenser les équipements présents sur notre territoire.

A ce jour, 84 communes ont complété ce questionnaire. Nous invitons celles qui n'ont pas encore répondu à nous le retourner dans les meilleurs délais (nous vous le renverrons si nécessaire). Nous vous en remercions par avance.

Actualité des études

Etude mobilité, déplacements, technologies de l'information et de la communication

L'étude mobilité, déplacement, TIC, réalisée par les bureaux d'études Inddigo, Mobigis et Tactis, a été finalisée au début de l'année 2013. Nous vous invitons à nous contacter pour recevoir une version numérique de ces travaux.



Etude agriculture-foncier

Suite à la réalisation d'un diagnostic, l'étude, en se basant sur des éléments physiques (géomorphologie, pédologie) croisés à des orientations techniques de production, a permis de mettre en lumière cinq secteurs, ayant des caractéristiques propres, qui ont fait l'objet de cinq ateliers au mois de décembre 2012 :

- les coteaux du Bas-Armagnac et de la Rivière-Basse,
- les coteaux du Béarn,
- les vignobles,
- les coteaux de Bigorre et d'Astarac,
- la vallée de l'Adour.

base d'une synthèse du diagnostic et d'un focus sur chaque secteur, de débattre des enjeux autour de cinq thèmes transversaux :

- la diversité des usages agricoles du foncier,
- la gestion économe du foncier et la cohabitation des usages,
- les filières longues et les circuits de proximité,
- le renouvellement des générations,
- le contexte politique et réglementaire.

Une réunion de restitution de ces cinq ateliers a eu lieu mardi 5 février 2013, à Marciac.

Ces ateliers ont été animés par les chambres d'agriculture des Hautes-Pyrénées, du Gers et des Pyrénées-Atlantiques et ont permis, sur la